

*ISRAËL/TERRITOIRES
OCCUPÉS*

*Il est indispensable de lever le
bouclage des Territoires et
d'autoriser la présence
d'observateurs internationaux de la
situation des droits humains*

Index AI : MDE 15/087/01

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International a renouvelé aujourd'hui (21 septembre) son appel en faveur de la présence d'observateurs internationaux, du respect du droit international humanitaire et de la fin du bouclage des Territoires occupés. Cet appel fait suite à une visite de dix jours effectuée en septembre par des délégués de l'organisation dans les Territoires occupés et il intervient après les récents homicides dont ont été victimes des Palestiniens et une Israélienne habitant dans une colonie juive.

« *Le bouclage des Territoires est un châtement infligé à tous les Palestiniens qui y vivent sous prétexte d'assurer la sécurité,* » ont affirmé les délégués.

Il ont observé que « *les aliments*

de base et l'eau ne peuvent plus être acheminés ; des Palestiniens sont morts parce que l'accès aux hôpitaux est de plus en plus difficile. [...] Le bouclage des Territoires est impuissant face aux tueurs qui peuvent passer à pied. Il ne sert qu'à accroître la pauvreté et le désespoir des habitants et crée une population qui estime n'avoir aucun avenir et aucune possibilité d'améliorer son sort. »

Au cours de leur visite, les délégués ont parcouru des routes pratiquement désertes où chaque croisement menant à un village palestinien était bloqué par de la terre ou des parpaings. Ils se déplaçaient dans des taxis palestiniens qui devaient faire des détours compliqués de plusieurs kilomètres pour éviter un seul kilomètre de route interdit aux Palestiniens.

En ce qui concerne les homicides qui se sont produits depuis le cessez-le-feu du 18 septembre, ils ont rappelé que le meurtre de civils, qu'ils soient Palestiniens ou Israéliens, est strictement condamné par le droit international.

Les délégués d'Amnesty

International ont été témoins de tirs irresponsables de la part d'Israéliens qui ne ripostaient aucunement à des attaques palestiniennes. Le 16 septembre, l'armée israélienne a tiré en direction des délégués d'Amnesty International et de Human Rights Watch qui examinaient les ruines de maisons récemment détruites à une centaine de mètres de la frontière avec l'Égypte – sans qu'au préalable il y ait eu le moindre tir palestinien.

Le lendemain, 17 septembre, au point de passage d'Erez, des soldats israéliens ont passé la journée à tirer en direction des taxis qui prenaient des clients palestiniens et qui franchissait la frontière avec Israël. Les délégués d'Amnesty International faisaient partie de ceux qui ont été visés par les tirs. Là encore, il n'y avait pas le moindre tir palestinien à signaler.

« Il est indispensable que des observateurs internationaux comportant des spécialistes de la situation des droits humains soient présents dans les Territoire occupés afin de garantir que le droit international humanitaire y soit respecté et que chaque homicide

fasse l'objet d'une enquête, » a affirmé Amnesty International.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>